

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Restauration d'un herbier de zostère marine dans l'Estuaire-de-la-rivière-Bonaventure**

**Bonaventure, le 10 avril 2025.** Le Comité ZIP Gaspésie a reçu un financement de 300 000 \$ du [Fonds d'action Saint-Laurent](#) (FASL), via son Programme de restauration dans les aires marines protégées (AMP) du Saint-Laurent et grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan Nature. Couplés au soutien de *Centre for Fisheries Ecosystems Research of the Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland's*, l'Institut des sciences de la mer (ISMER) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de la Marina de Bonaventure, de la Ville de Bonaventure et du Conseil de l'eau Sud-Gaspésie, ces investissements permettront de réaliser le projet *Restauration d'un herbier de zostère marine dans la réserve marine de l'Estuaire-de-la-rivière-Bonaventure* sur une période de trois ans, soit de 2026 à 2029.

L'aire marine protégée de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure représente un milieu d'une grande valeur écologique, abritant une biodiversité remarquable. Autrefois largement présents dans les lagunes, les herbiers de zostère marine ont connu un déclin marqué, particulièrement depuis 2021, tant en superficie qu'en densité. Ces herbiers servent de refuges, d'aires d'alimentation et de fraie pour plusieurs espèces de poissons. De plus, ils contribuent à la stabilisation des sédiments et participent à la réduction de l'érosion côtière. Leur protection et leur restauration sont donc primordiales et nécessaires.

Le projet vise à restaurer l'herbier de zostère marine adjacent à l'île aux Pirates, une flèche de sable à l'est de l'embouchure de la rivière Bonaventure. L'objectif est de favoriser le rétablissement de cet habitat et de renforcer la résilience de l'écosystème à long terme.

Le projet est structuré sur trois ans, selon les objectifs suivants :

- Année 1 (2026-2027) : Caractérisation écologique de l'herbier et élaboration d'un plan de restauration et de suivi
- Année 2 (2027-2028) : Réalisation des travaux de restauration
- Année 3 (2028-2029) : Suivi des travaux de restauration

Au terme du projet, 1 500 m<sup>2</sup> d'herbier de zostère marine devraient être restaurés. Des inventaires seront réalisés dans les parcelles restaurées pour évaluer le recouvrement et la densité des zostères, indicateurs clés de réussite. La technique de restauration privilégiée visera un rétablissement rapide des fonctions écologiques de l'habitat, notamment en soutenant la biodiversité des macroinvertébrés benthiques et de la faune ichthyologique.

La durabilité de l'intervention reposera sur une analyse rigoureuse des données recueillies lors de la caractérisation, la prise en compte des recommandations de spécialistes et la collaboration étroite avec des experts et partenaires du milieu.

**À propos du Comité ZIP Gaspésie**

Le Comité ZIP Gaspésie œuvre sur le territoire gaspésien depuis plus de 20 ans. Ses actions couvrent près de 800 km de côte depuis la Baie des Capucins jusqu'à l'estuaire de la rivière Restigouche. Le Comité ZIP Gaspésie a acquis une grande crédibilité comme point de convergence des dossiers environnementaux régionaux et a développé une bonne expertise en termes de concertation multisectorielle concernant les milieux marins et côtiers gaspésiens. Son ancrage dans le milieu est concret et il démontre une forte implication dans la dynamique de développement régional. Le Comité ZIP Gaspésie travaille activement à la protection et à la restauration des écosystèmes marins et littoraux en collaboration avec les acteurs du milieu. Le Comité ZIP est composé d'une équipe multidisciplinaire spécialisée en sciences biologiques, environnementales et ayant des connaissances fines des habitats côtiers et littoraux.

**À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)**

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages. Le Fonds d'Action Saint-Laurent remercie le Gouvernement du Québec pour son soutien accordé dans le cadre du Plan Nature.

Personnes contacts : [mspetrin@zipgaspesie.org](mailto:mspetrin@zipgaspesie.org)